

Du consentement unanime, il est ordonné,—Qu'aux fins du paragraphe (5) de l'article 58 du règlement, le nombre total des jours de séance réservés aux affaires relatives aux subsides au cours de la période se terminant au plus tard le 30 juin 1971 soit fixé à dix; toutefois, trois jours de séance supplémentaires seront ajoutés au nombre total de jours réservés aux affaires relatives aux subsides au cours de la période se terminant au plus tard le 10 décembre 1971;

Et que l'ordre des travaux et de la procédure énoncé au paragraphe (10) de l'article 58 du règlement s'appliquera au dixième jour réservé au cours de la période courante et au huitième jour réservé au cours de la période subséquente.

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65 (4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

MM. Harries, Watson, Marchand (Kamloops-Cariboo), Crossman et Foster en remplacement de MM. Osler, Roy (Timmins), Hogarth, Breau et Gibson sur la liste des membres du comité spécial mixte de la Constitution du Canada.

M. Beaudoin en remplacement de M. Laprise sur la liste des membres du comité spécial mixte de la Constitution du Canada.

M. Deakon en remplacement de M. Lind sur la liste des membres du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

MM. Clermont, Leblanc (Laurier), Corriveau et Guay (Saint-Boniface) en remplacement de MM. Thomas (Maisonnette-Rosemont), Lessard (LaSalle), LeBlanc (Rimouski) et Loiselle sur la liste des membres du comité permanent des bills privés en général et du Règlement.

A 6 h. 02 du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.